



L'association des Directeurs
de l'Environnement de Travail

CONVENTION DE PARTENARIAT

Aux 2^{ème} Rencontres sur de l'Environnement de Travail Sud-Ouest

A retourner **au plus tard le 30 avril 2018** par mail à
Madame Lombardelli : ilombardelli@arseg.asso.fr

Entre les soussignés :

- L'association ARSEG région SUD-OUEST,
Représentée par Philippe DARSON, Président de Région

- La société (nom de votre société) _____,
Représentée par (votre nom, précédé de Mme ou M.) _____,
en qualité de (votre fonction) _____
Ci-après désignée « l'exposant »

Il est convenu ce qui suit :

La société (nom de votre société) _____
exposera à la deuxième édition des « Rencontres sur l'Environnement de Travail – Sud-Ouest »,
manifestation qui se déroulera le **jeudi 20 Septembre 2018**, à l'Espace Vanel (1, Allée Jacques Chaban-
Delmas, 31500 Toulouse) de 10h30 à 22h00 (ouverture au public à 13h00).

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de cette Convention de Partenariat et de l'Engagement de Participation dûment remplis. La signature de ces documents vous engage à effectuer le règlement de votre participation au plus tard le 31 août 2018.

Visibilité de l'exposant :

- Votre logo sur la page web de l'événement, avec lien vers une page Internet de votre choix ;
- L'annonce de votre participation à cet événement sur les réseaux sociaux (LinkedIn et Twitter) ;
- L'affichage du profil de votre société et de vos offres sur grand écran le jour de l'événement, diffusé entre les deux conférences, type publicité ;

Stand de l'exposant :

- Un espace dédié de 6 m2 équipé (un mange debout recouvert d'une housse noire, deux tabourets et 1 prise électrique)
- 2 badges d'accès pour animer votre stand. Merci, dans la mesure du possible de **renseigner les informations suivantes :**

1ere personne :

NOM : _____ PRENOM : _____

FONCTION : _____

MAIL : _____



L'association des Directeurs
de l'Environnement de Travail

2ème personne :

NOM : _____ PRENOM : _____

FONCTION : _____

MAIL : _____

Il vous sera possible de modifier ultérieurement les noms des exposants jusqu'au 10 septembre 2018, en envoyant un mail à agnes.buysmauleon@gmail.com

L'attribution des stands sera effectuée par l'ARSEG de façon harmonieuse en tenant compte de l'activité de chacun.

Participation financière de l'exposant

La participation par stand est de **700 € HT**, soit **840 € TTC**.

A réception de la Convention de Partenariat signée, une facture vous sera envoyée dont le règlement sera à effectuer **au plus tard le 31 août 2017**.

Deux modes de paiement sont possibles :

- Par chèque à l'ordre de l'ARSEG et à envoyer au 97 rue Anatole France 92532 Levallois-Perret cedex
- Par virement au profit de l'ARSEG :

Titulaire du compte : ARSEG – Banque : HSBC Levallois Perret

Code banque : 30056 - Code Guichet : 00077 - N° du compte : 00772002375 - Clé RIB : 80

Participants

L'événement sera accessible pour :

- Les Membres Actifs et Associés de l'ARSEG,
- Les autres invités tels que les Clubs d'entreprises, des réseaux professionnels (CDAF, ANDRH, DCF, ADRA, MEDEF, CCI etc.) de la région Sud-Ouest
- La liste des participants sera transmise par mail sur demande

Philippe DARSON, Président ARSEG Sud-Ouest

Votre nom :

Votre prénom :

« Bon pour accord », date et signature :

*Veuillez retourner un exemplaire à l'ARSEG, Madame Lombardelli, 97 rue Anatole France
92532 Levallois-Perret cedex*
